

COMMUNIQUE

1^{ère} expérience dans le monde du travail, FO apporte un éclairage aux jeunes.

C'est la rentrée scolaire, mais aussi l'ouverture au monde du travail pour les jeunes en apprentissage.

FO tient à disposition un livret pour éclairer les jeunes en alternance sur :

- Le Contrat d'apprentissage,
- L'apprenti (le statut),
- Le salaire mensuel,
- Et la formation.

Dans le même guide, on y retrouve aussi des explications sur le contrat de professionnalisation pour les jeunes et moins jeunes.

On y trouve aussi des liens utiles qui complètent "LE LIVRET DE L'ALTERNANCE" FO.

L'objectif de FO est d'accompagner les personnes concernées par ces dispositifs.

Le monde du travail, c'est aussi une rencontre avec une organisation syndicale. Qui mieux qu'une organisation syndicale pour vous expliquer les droits qu'elle a obtenus.

Le livret est disponible en ligne sur :

<https://www.udfo91.fr/l-organisation/fo-jeunes-91/le-livret-de-lalternance/>

et/ou en version papier à l'Union Départementale FO de l'Essonne au 12, place des Terrasses de l'Agora à Evry-Courcouronnes (91)

Evry-Courcouronnes, le 04 septembre 2024

